

**Formulaire d’inscription au centre aéré vtt 2025**

**Dates :** lundi 30 juin au vendredi 4 juillet

**Horaire :** accueil dès 8h15, début des activité à 8h30, fin à 16h30.
*Pour le bon déroulement des activités, le retard ne saura être toléré et il pourra entraîner une exclusion pour la journée.*

**Lieu :** Avenue de Vaudagne 3, 1217 Meyrin

**Tarif :** 250.- CHF non-membre EC Meyrin, 200.- CHF membre EC Meyrin

**Informations de l’enfant**

**Nom :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Prénom :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Date de naissance :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

**Sexe :** Choisissez un élément.

**Numéro AVS :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse postale : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Régime alimentaire particulier :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Allergies et/ou traitement médical
(merci de préciser les éventuels médicaments à prendre ainsi que les allergies alimentaires) :**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Aisance sur le vélo :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| [ ]  **Débutant.e** | [ ]  **Habitué** | [ ]  **Avancé** | [ ]  **Chevronné** |

**Informations du/de la responsable légal**

**Nom :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Prénom :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Lien avec l’enfant :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Téléphone :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Adresse mail pour facturation :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Adresse postale :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Règles de comportement et de sécurité**

Afin de garantir le bon déroulement des activités et la sécurité de toutes et tous, chaque enfant inscrit au centre aéré s'engage à respecter les consignes données par les encadrant.e.s, à adopter un comportement respectueux envers les autres enfants et adultes, et à participer aux activités dans la mesure de ses capacités.

Tout acte de violence, d’intimidation ou de non-respect des règles pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive du centre aéré. Les règles de circulation devront être observées en tout temps selon les directives transmises par l’équipe d’encadrement. De plus, lors des activités à la piscine et à la salle de grimpe, chaque participant.e sera tenu.e de respecter les consignes du lieu ainsi que des équipes de surveillance. Une exclusion du centre aéré entraînera le non-remboursement des frais d’inscription.

L’EC Meyrin ne peut être tenu responsable d’accidents ou de blessures en cas de non-respect des consignes ou des conseils délivrés par l’équipe d’encadrement, de même qu’en cas d’événement imprévu et inévitable lié à la circulation routière. La responsabilité d’un comportement dangereux sera imputé à son auteur.e qui devra en assumer les conséquences.

L’EC Meyrin se décharge de toute responsabilité en cas de vol si le vélo n’est pas protégé correctement lors de son stationnement pour les activités annexes.

Enfin, pour garantir le bon déroulement du centre aéré, les participant.e.s se présenteront avec leur matériel en bon état, prêt à l’emploi et une tenue adaptée.

**Matériel pour le centre aéré VTT 2025**

* Tenue de sport ou de cyclisme
* Chaussures de sport
* Casque **obligatoire**
* Gants
* Sac à dos
* Veste imperméable en cas de mauvais temps
* Pique-nique
* Gourde d’eau
* Crème solaire
* Lunettes de soleil
* En-cas (barre de céréale, compote, etc. si nécessaire)
* VTT en bon état (pneus gonflés, chaîne graissée, freins fonctionnels)
* Chambre à air adaptée
* Affaires de piscine (pour la sortie piscine)

**Signature**

En tant que responsable légal de Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. j’ai pris connaissance des informations relatives au **centre aéré VTT 2025** et autorise sa participation.

[ ]  Mon enfant s’engage en tout temps à respecter les consignes du Règlement de comportement et de sécurité et à veiller à sa sécurité personnelle et à celle du groupe lors des sorties à vélo. Il ne sera toléré aucun comportement dangereux sur la route.

 [ ]  Je comprends que l’EC Meyrin ne peut être tenu responsable d’un accident et d’éventuelles blessures en cas de non-respect des consignes de sécurité ou d’un événement imprévisible sur la route.

 [ ]  J’autorise l’EC Meyrin à prendre toutes les mesures jugées urgentes en cas d’accident ou de problème de comportement.

Date et signature du/de la responsable légal

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date et signature du/de la participant.e

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_